

GROUPEMENT ACADEMIQUE "EST"

SESSION 2003

B.E.P. FINITION

C.A.P. PEINTURE – VITRERIE – REVETEMENTS

EPREUVE : EP1 A BEP/CAP

Réalisation et technologie

DOSSIER TECHNIQUE

CONSIGNES : Ce dossier technique sera distribué en début d'épreuve EP1 et sera ramassé en fin d'épreuve.

CONTENU DU DOSSIER TECHNIQUE :

Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.)
ou descriptif sommaire : Feuilles 2/9 à 4/9

Fiches techniques : Feuilles 5/9 à 9/9

Durée 4 heures

Coefficient : 5

GENERALITES :

Objet du présent C.C.T.P. : Le présent C.C.T.P. a pour objet l'exécution des différents travaux bâtiment nécessaires à la construction d'une villa.

Limites des prestations Les prestations de chaque entrepreneur comprennent :

- La fourniture de matériaux normalisés "NF" ou faisant l'objet d'un avis technique du C.S.T.B.
- La mise en oeuvre de ces matériaux conformément aux normes et règlements en vigueur et notamment aux D.T.U. les concernant.

Coordination avec les autres entreprises : Les entrepreneurs de lots ayant une interférence devront se mettre en rapport de façon à définir avec précision les détails d'exécution ainsi que l'ordre logique de leur intervention.

LOT N°2 MACONNERIE

201 Fondations en béton armé : Etudiées sur place.

202 Murs extérieurs en parpaings de 0,20, y compris les murs de refend.

203 Cheminée boisseaux 25 x 25.

204 Dalle type poutrelles et hourdis 16 + 4, y compris dalle de compression ferrillée.

205 Poutrelles et linteaux B.A. 20 x 20.

206 Chaînage horizontal haut.

207 Escalier d'accès à la mezzanine : Doit recevoir un habillage bois marches et contremarches ép : 30 mm.

208 Arasé de toit.

FACADES :

209 Enduit mono couche gratté ton ocre jaune.

LOT N°3 PLATRIERIE – CLOISONS – DOUBLAGES – ISOLATION

- 301 Isolation verticale intérieure par panneaux semi-rigides de laine de verre type "panolène PB" épaisseur 100 mm sur l'ensemble des murs extérieurs de la construction.
- 302 Isolation des combles et sous toiture par feutre IBR revêtu, ép : 200 mm.
- 303 Cloisons de doublages en briques plâtrières de 40 mm enduites au plâtre lissé sur l'ensemble de la construction.
- 304 Cloisons de distribution en cloisons alvéolaires plaque de plâtre, ép : 50 mm
- 305 Plafonds en enduit de plâtre lissé sur dalles hourdis.
- 306 Murs de refend en enduit de plâtre lissé sur parpaings dans l'ensemble des pièces habitables du rez-de-chaussée.

LOT N° 4 MENUISERIE

- 401 Fenêtres, portes-fenêtres et baies vitrées en bois exotique "Tauari" traité en usine de type 50 S, y compris vitrages isolants 4. 12. 4 et fourrures pour l'ensemble de la construction.
- 402 Portes de communication et de placards de type isoplane pour l'ensemble de la construction.
- 403 Porte d'entrée bois "Tauari" de type TAVONIA.
- 404 Plinthes en bois de 7 cm de hauteur en sapin dans toutes les pièces où l'on trouve des moquettes et du parquet.

LOT N° 5 SOLS INTERIEURS

REZ-DE-CHAUSSEE

- 501 Moquette collée en 4 m de large y compris ragréage dans les chambres sur chape en mortier de ciment.
- 502 Carrelage et plinthes assorties dans les autres pièces.
- 503 Carrelage et faïences assorties à hauteur du cadre des portes sur tous les murs de la salle de bains et du WC.

MEZZANINE

- 504 Parquet collé.

LOT N° 6 PEINTURES – REVETEMENTS

GENERALITES :

Avant l'exécution l'entrepreneur du présent lot procèdera à la réception des supports et présentera les éventuelles réserves au Maître d'œuvre.

Toutes précautions devront être prises pour protéger les sols et appareils sanitaires.

Tous les travaux comprennent la préparation des supports conformément aux D.T.U. et à la qualité du travail demandé.

REZ-DE-CHAUSSEE :

601 Plafonds :

- Peinture acrylique mate dans les pièces sèches.
- Peinture alkyde satinée dans la cuisine, salle de bains et WC.

602 Menuiseries intérieures : portes, fenêtres, portes-fenêtres, cadres de portes, plinthes

- Peinture alkyde satinée sur l'ensemble des boiseries.

603 Murs :

- Papier peint de qualité supérieure à raccords dans toutes les chambres, dégagement.
- Peinture alkyde satinée dans la cuisine, salle de bains, WC.
- Revêtement mural textile type fils à fils sur support papier de qualité supérieure dans salon, séjour, mezzanine.

604 Placards :

- Peinture acrylique mate sur le plafond et les murs

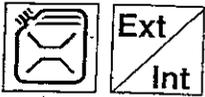
605 Menuiseries extérieures : fenêtres, portes-fenêtres, porte d'entrée, volets

- Lasure ton chêne clair.

NETTOYAGES ET FINITIONS

L'entrepreneur du lot N° 6 devra le nettoyage complet :

- Des appareils sanitaires, quincailleries et appareils électriques.
- Des vitres et des glaces.
- Des sols.



Primaire anti-rouille alkyde modifiée
à recouvrement rapide

DESTINATION

Primaire d'utilisation générale particulièrement apprécié pour tous travaux nécessitant une manipulation ou une remise en service rapide du matériel
Parfaitement adapté aux travaux neufs ou d'entretien général, à la protection d'installations industrielles, d'équipements d'usines, de matériel de chantier ou de travaux publics, de machines agricoles, etc... en ambiance d'agressivité courante

SUPPORTS

Métaux ferreux correctement préparés
Anciens fonds compatibles en bon état

CARACTERISTIQUES
ESSENTIELLES

- * Excellentes propriétés antirouille
- * Très bonnes caractéristiques mécaniques
- * Bon pouvoir couvrant
- * Application aisée
- * Séchage très rapide
- * Absence de plomb et de chromate

CARACTERISTIQUES
D'IDENTIFICATION

Selon normes officielles en vigueur ou, à défaut, selon normes internes

Présentation

Peinture fluide

Viscosité

90 ± 10 sec. NF4

Extrait sec

* en poids : 66 ± 2 %

* en volume : 45 ± 2 %

Densité

1,40 ± 0,05

Point éclair

Compris entre 21°C et 55°C

Séchage

Hors poussière : 30 mn

Sec : 1 heure

Recouvrable : 2 heures en application mécanisée avec ZOLMETAL FSR

4 heures en application manuelle

24 heures par autres finitions

Variable avec la température et le degré hygrométrique de l'air ambiant

Environ 11 m²/l pour une épaisseur sèche de 40 microns sur support lisse

Famille I, Classe 4a

Rendement théorique

Classification AFNOR NF T36-005

MISE en ŒUVRE

Elle doit être conforme aux Normes NF/DTU en vigueur et aux règles de l'art

PREPARATION des FONDS

S'applique sur surfaces saines, propres et sèches

Elimination des résidus huileux et de toute trace de salissure au DILUANT SYNTHÉTIQUE DTS ou par une solution alcaline

Grattage, ponçage ou brossage métallique soigné ou, mieux, décapage par projection d'abrasifs sur surfaces rouillées ou mal adhérentes

Sur anciens fonds peints en bon état : dégraissage, brossage et ponçage si nécessaire

En cas de doute, réaliser un essai préalable d'adhérence

APPLICATION du PRODUIT

Nombre de couches

1 couche de 35 à 50 microns secs suivant l'agressivité du milieu ambiant
ZOLMETAL PSR sera appliqué dans un délai aussi court que possible après la préparation de surface

Matériel

Pistolet pneumatique, airless ou électrostatique
Brosse sur petites surfaces uniquement
Rouleau déconseillé

Dilution

Brosse : Prêt à l'emploi. Jusqu'à 5 % de DILUANT LOURD DTL si nécessaire
Pistolet pneumatique : 10 à 15 % de DILUANT SYNTHÉTIQUE DTS
Airless : 0 à 5 % de DILUANT SYNTHÉTIQUE DTS
Electrostatique : environ 15 % de DILUANT ÉLECTRO DTE

Nettoyage du matériel

DILUANT LOURD DTL ou DILUANT SYNTHÉTIQUE DTS, immédiatement après usage

RECOUVREMENT

Par une finition alkyde de type ZOLMETAL FGL, FSR, ZOLPAFER/FAC ou Z LAQUE

RECOMMANDATIONS

Conditions d'application :

- par température ambiante et de support comprise entre 5°C et 35°C
- par humidité relative inférieure à 75 %
- sur support non condensant

TEINTES

Gris clair - Ocre jaune - Brun rouge - Olive

CONDITIONNEMENT

1 L - 4 L - 15 L

CONSERVATION

18 mois en emballage d'origine non entamé
Stocker dans un endroit frais et aéré

HYGIENE et SECURITE

Produit inflammable
Nocif par inhalation et contact avec la peau
Utiliser seulement dans des zones bien ventilées
Consulter la Fiche de Données de Sécurité

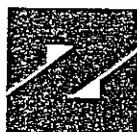
Fiche Technique n° 2415

Date d'édition : Juin 94

Date de modification : Octobre 96

Nota : Annule et remplace les éditions antérieures. Il appartient à notre clientèle de vérifier, avant toute mise en oeuvre, qu'il s'agit bien de la dernière édition.

Les informations contenues dans cette notice n'ont qu'une portée indicative et ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à traiter.



peintures
zolpan

zolpan s.a.
17, quai Joseph-gillet
69316 Lyon cedex 04
tél. 04 72 10 70 60
fax 04 72 10 70 73
rc Lyon b 972 503 387

Distribué par :

--

primaire 303

Peinture spéciale d'accrochage

Code : 303.

Classification : N F T 36-005 - Famille I - Classe 7 b l.

Définition : Peinture spéciale d'accrochage pour métaux non ferreux.

Domaine d'emploi : Intérieur - Extérieur sur :

- Zinc et tous métaux non ferreux.
- Acier galvanisé.

Matières plastiques usuelles (à l'exception des polystyrène, polyéthylène et plastiques solubles dans les solvants).

- Peintures « prélaquées » cuites au four.

Qualités dominantes :

- Adhérence élevée.
- Peinture monocomposant.
- Peut être recouvert par tous les types de peinture.

Caractéristiques :

Composition :

- Liants : copolymères spéciaux de résines acryliques.
- Pigments : dioxyde de titane, pigments antirouille exempts de plomb et de chrome, extenders neutres.
- Matières volatiles : esters et aromatiques.

Extrait sec volumique : Env. 44%.

Masse volumique à 20° C : $1,20 \pm 0,05$ g/cm³.

Point éclair : Coupe ouverte 35,5° C.

Viscosité à 20° C : 5 - 8 poises Drage.

Diluant éventuel : Prêt à l'emploi : application pistolet.

Nettoyage du matériel : DILUTEX.

Rendement moyen en surface : 5 à 7 m²/l.

Temps de séchage à 20° C et 60% d'humidité relative :

- Hors poussière : 30 minutes.
- Sec. manipulable : 1 heure.
- Recouvrable : peintures alkydes : 6 heures.
peintures spéciales : 24 à 48 heures.

Aspect du film : Mat.

Mise en œuvre : Après dégraissage soigné, dépoussiérage.

Préparation des fonds : Acier galvanisé : dérochage à l'aide de solutions appropriées.

Matériel d'application :

- Brosse, guipon, rouleau poils ras (monture métallique), pistolet traditionnel, pistolet « Airless ».

Recommandations particulières :

- Sur PVC souple ou tôles prélaquées, il est conseillé d'effectuer un essai préalable qui permet de contrôler la stabilité aux solvants et l'adhérence.
- Il est, d'autre part, indispensable de vérifier avant mise en peinture l'adhérence du prélaquage plus particulièrement dans le cas d'un prélaquage sur tôle galvanisée.

Conservation : 1 an en emballage hermétique d'origine.

Conditionnement :

- Cylindre 25 kg.
- Bidon 2,5 litres.

Précautions d'emploi : INFLAMMABLE.
(suivant l'arrêté du 21 février 1990).

- Ne pas respirer les vapeurs.
- En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.



TOUPRET REBOUCHEUR

enduit intérieur de rebouchage et de réparations

NORME AFNOR NFT 30003
FAMILLE III
CLASSE 2

Caractéristiques du produit

- Domaine d'utilisation** ● Enduit intérieur de rebouchage permettant le rebouchage des fissures et des trous même très profonds et l'enduisage partiel de petites surfaces. Bien adapté aux travaux d'entretien et de réhabilitation.
- Classement** ● Selon norme AFNOR NFT 30003, famille III, classe 2. Enduit intérieur de peinture en phase aqueuse.
- Adhérence** ● Conforme à la norme NFT 30606.
- Couleur** ● Blanc.
- Conditionnement** ● Sacs papier de 5, 15 et 30 kg.
Boîtes carton de 1 et 2 kg.
- Granularité** ● Enduit de granularité courante.
- pH** ● Neutre.
- Résistance à l'eau** ● Risque de destruction en ambiance humide permanente.
- Toxicité** ● Nulle. Essais de toxicité orale, de tolérance cutanée et oculaire du Laboratoire National de Pharmacie du 2 avril 1981.

Mise en œuvre

- Reconnaissance des supports** ● Les supports et subjectiles doivent être durs, propres, sains, cohésifs et secs dans leur totalité, ainsi qu'il est précisé au D.T.U. 59-1 et ses annexes (voir au verso).
Les supports doivent atteindre une dureté minimale de 55 Shore C.
- Conditions d'application** ● Elles sont définies au § 4.1 du D.T.U. 59-1.
— température > + 8 °C
— hygrométrie < 60° H.R.
Les enduits ne seront jamais exécutés en atmosphère susceptible de donner lieu à des condensations, ni sur des subjectiles gelés ou surchauffés, ni dans des conditions activant le séchage.
- Préparation** ● Diluant : eau.
Préparation : verser la poudre dans l'eau à raison de 40 à 50 % d'eau.
La pâte doit avoir la consistance d'un mastic.
Ajouts possibles : Durant les 15 premières minutes, il est possible de rajouter soit de l'eau, soit de la poudre.
- Mode d'application** ● Toupret Reboucheur s'applique au couteau à reboucher.
Bien bourrer la cavité à reboucher et effectuer le lissage de la surface.
- Conservation** ● Un an en sacs d'origine fermés, stockés à l'abri de l'humidité.
A l'état préparé : 35 à 45 minutes.
- Séchage** ● 24 h/mm d'épaisseur dans des conditions normales de température et d'hygrométrie.

Recommandations et contre-indications d'emploi

- Domaine d'application** ● Toupret Reboucheur s'applique sur plâtre, torchis, ciment, béton, bois stable. Particulièrement bien adapté aux travaux de rénovation et d'entretien, Toupret Reboucheur s'utilise pour :
- toutes réparations importantes (reprises de plâtre, dressage de fonds anciens ne présentant pas une bonne planimétrie, rebouchage de cavités),
 - tous les rebouchages sous papiers peints ou peintures (fissures, cafeutrage des huisseries, trous, enduisage local),
 - coller solidement et à plat des profils bois sur fonds irréguliers (briques, parpaings, vieilles pierres) en vue de la pose de tissu tendu,
 - coller les corniches et les rosaces de staff.
- Mise en peinture** ● Après séchage complet, peut être recouvert par tout type de peinture.
- Température d'application** ● En cas d'application à des températures anormalement élevées (pays africains, Moyen-Orient), nous consulter.
- Contre-indications** ● Incompatibilités : Intrinsèque : néant.
Extrinsèque : pour une bonne conservation des enduits appliqués, les maintenir en ambiance sèche.
Localisation : ne pas appliquer à l'extérieur.
Subjectiles : ne pas appliquer sur papier ou plaques de polystyrène ni sur supports vibrants ou non stables.

Finitions possibles et entretien

- Finitions** ● Toutes finitions peuvent être faites sur les rebouchages effectués au Toupret Reboucheur; tout type de peintures, papiers peints, revêtements muraux.
- Lavabilité** ● Pour être rendu lavable, Toupret Reboucheur doit être recouvert d'une peinture lavable.
- Raccords** ● Ils s'exécutent sans problème avec le même produit.

Reconnaissance des supports

Les supports et subjectiles doivent être durs, sains, propres, cohésifs et secs dans leur totalité, ainsi qu'il est précisé au DTU 59-1 et ses annexes :

● durs

Supports neufs ne nécessitant pas de préparation spéciale :

- bétons,
- bétons cellulaires autoclavés,
- enduits intérieurs bien dosés,
- mortiers bien dosés,
- plâtres durs.

Supports neufs nécessitant une préparation spéciale :

Une impression pénétrante et durcissante du type Toupret Durcisseur est recommandée pour obtenir une dureté minimale de 55 Shore C sur carreaux de plâtre à parements lisses;

- mortiers tendres,
- plaques de plâtre à épiderme cartonné,
- plâtres poudreux,
- plâtres tendres,
- subjectiles pulvérulents.

Travaux en réfection :

Une impression pénétrante et durcissante du type Toupret Durcisseur est recommandée après :

- élimination des anciens badigeons,
- élimination des anciennes détrempe,
- élimination des anciennes peintures à la colle ou à l'eau,
- élimination des bétons gelés,
- élimination des parties gelées,
- élimination des projections diverses,
- élimination des vieux enduits.

● sains

Les supports ne doivent pas présenter :

- de bactéries,
- de champignons,
- d'efflorescences,
- de moisissures,
- de salpêtre,
- de souillures biologiques.

Les supports ne doivent pas contenir ou être imprégnés de produits susceptibles de provoquer des désordres.

● propres

Brossage : la pulvéulence doit être nulle. Les subjectiles doivent être brossés pour éliminer les poussières dues au chantier ou au ponçage. L'élimination de poussières par lavage est à proscrire.

Élimination de la rouille :

- traiter à l'antirouille tous les métaux ferreux;

- traiter avec un primaire d'accrochage approprié toute surface de métal non ferreux.

Élimination de toutes traces d'agents antiadhérents :

- traces de silicone,
- traces de produits d'entretien.

Traiter avec un solvant approprié. Lessivage : Le lessivage sera suivi d'un rinçage énergique afin d'éliminer toute trace de lessive susceptible d'empêcher une bonne adhérence de l'enduit. L'usage de produits de nettoyage sans rinçage est interdit.

Surfaces à enduire :

Les surfaces à enduire ne doivent pas présenter :

- d'excès de produits de décoffrage ou de démolage;

- les produits de démolage doivent être compatibles avec les traitements de surface que pourra recevoir le subjectile; cette compatibilité devant être attestée par le producteur de produits de démolage;

- d'inscription ou de bistré susceptibles de provoquer des remontées;

- de taches ou de traces de graisse;
- de taches ou de traces d'huile;
- de taches provenant de structures bois contiguës ou sous-jacentes;
- de taches provenant de structures métalliques contiguës ou sous-jacentes;

- de traces d'agents antiadhérents;

- utiliser un solvant approprié pour nettoyer toute trace de produits d'entretien, de silicones, etc.

- de traces de rouille (voir ci-avant "Élimination de la rouille").

● cohésifs

Un subjectile cohésif est un subjectile dur en profondeur et ne présentant pas de risque de rupture ou de manque d'adhérence des diverses couches entre elles (décollement entres couches de finition et couches de dégrossi, de plâtre par exemple).

● secs

Tout subjectile doit être sec au moment de l'application de l'enduit, tant en surface qu'à cœur.

On respectera les taux maximum d'humidité suivants :

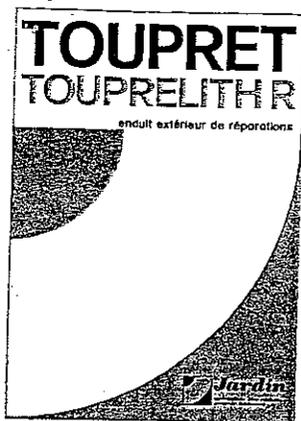
- plâtre : 5 % en poids;
- béton : 5 % en poids;
- terre cuite : 5 % en poids;
- béton léger expansé : 8 % en poids;
- amiante, ciment : 2 % en poids.

Ce qui veut dire qu'une cloison :

- de béton (d = 2,5) de 15 cm d'épaisseur contient 18,75 l d'eau au m²;
- de béton cellulaire (d = 1) de 10 cm d'épaisseur contient encore 5 l d'eau au m².

On isolera efficacement contre toute infiltration et remontée à l'aide de procédés adaptés et compatibles. On laissera sécher suffisamment après tout lavage et rinçage (plâtre en particulier).

On n'appliquera pas sur subjectiles avec condensation apparente en surface. On vérifiera que les points de collage entre éléments préfabriqués sont secs et à cœur.



TOUPRET TOUPRELITH R

enduit extérieur de réparations

NORME AFNOR NFT 30003
FAMILLE IV
CLASSE 4b

Caractéristiques du produit

- Domaine d'utilisation** ● Touprelith R est un enduit extérieur de peinture permettant le rebouchage et le ragréage des murs, les scellements et les réparations de maçonnerie. Touprelith R s'utilise également en intérieur.
- Classement** ● Selon norme AFNOR NFT 30003, famille IV, classe 4b.
Enduit extérieur de peinture en phase aqueuse.
- Adhérence** ● Sur béton lourd : - avant cycle de vieillissement : 10,7 daN/cm²,
- après cycle de vieillissement : 11,1 daN/cm².
Sur briques creuses : - avant cycle de vieillissement : 8,1 daN/cm²,
- après cycle de vieillissement : 7,8 daN/cm².
Essais Véritas; P.V. N° M 94.259 du 28 avril 1981.
- Couleur** ● Grise, proche de celle du ciment.
- Conditionnement** ● Sacs de 5 et 15 kg et boîtes de 1,5 kg.
- Dureté** ● Dureté Brinell après 5 jours : 160 kg/cm² en couche de 10 mm d'épaisseur.
Résistance à la compression : 80,7 bars (après 28 jours). Résistance à la traction : 35 bars (après 28 jours). Essais Véritas; P.V. N° M 94.259 du 28 avril 1981.
- Granularité** ● Enduit de granularité courante. Pas de refus à 500 µ.
- pH** ● Alcalin.
- Perméabilité à l'eau** ● On ne note aucun passage d'eau à travers 1 cm de Touprelith R après 24 heures sous 100 mm d'eau. Essais Véritas; P.V. N° M 94.259 du 28 avril 1981.
- Toxicité** ● Identique au ciment.

Mise en œuvre

- Reconnaissance des supports** ● Touprelith R s'applique directement sur maçonneries saines, propres, dures, lisses ou non, sèches ou humides, mais non suintantes, ayant au moins 4 semaines de durcissement.
Il est nécessaire d'enlever tout ce qui écaille, de broser et d'éliminer la laitance, les parties grasses et le plâtre.
En cas de réparations présentant des fers à béton apparents, les traiter avec un bon antirouille.
Éviter de déborder sur le ciment. Si la maçonnerie est peinte, enlever la peinture.
- Conditions d'application** ● Ne pas appliquer si la température est inférieure à 5 °C.
Ne pas appliquer sur des supports gelés.
Dans le cas de conditions de séchage rapide (vent, soleil), pulvériser de l'eau avant et après application.
- Préparation** ● Diluant : eau.
Préparation : Touprelith R se prépare par addition de 30 à 35 % d'eau.
Malaxer jusqu'à obtention d'une pâte à consistance de mastic.
Ajouts obligatoires :
- Pour des couches ou des scellements de plus de 5 mm, ajouter 30 % de sable lavé (granulométrie de 0 à 4 mm).
- Pour des couches continues exceptionnellement épaisses (1,5 à 2 cm) et sur fonds rugueux, allonger Touprelith R de 50 % de son volume de gravier (granulométrie de 4 à 5 mm).
Dans le cas d'enduisage en fortes épaisseurs, appliquer une première couche de Touprelith R pure, préparée assez fluide afin de réaliser un boucheporage serré et appliquer par-dessus, frais sur frais, la deuxième couche de Touprelith R, chargée de sable.
- Mode d'application** ● Touprelith R s'applique au couteau à reboucher, au couteau à enduire, à la lisseuse ou à la truelle.
Grâce à sa plastification, les petites réparations peuvent être réalisées sans coffrage.
- Consommation** ● Environ 1,2 kg de poudre par m² et par mm d'épaisseur.
- Conservation** ● En emballages d'origine fermés, stockés à l'abri de l'humidité : 6 mois.
À l'état préparé : 45 minutes à 20 °C.
- Séchage** ● Le temps de séchage est fonction des conditions atmosphériques et de l'épaisseur de produit appliqué. Dans des conditions normales de température et d'hygrométrie il faut compter 24 heures/mm d'épaisseur.

feuille 8/9

Recommandations et contre-indications d'emploi

- Domaine d'application** ● Touprelith R s'applique à l'extérieur comme à l'intérieur sur ciments talochés, bétons lissés, bullés et banchés, parpaings de ciment, briques.
Touprelith R s'utilise également pour :
- tous rebouchages et ragréages de murs (trous, fissures, joints de briques, reprises de cueillies, etc.);
 - scellements (boîtiers électriques, gonds et pitons, chambranles de portes, etc.);
 - réparations (appuis de fenêtre, angles écornés, etc.).
- Mise en peinture** ● Après séchage, Touprelith R peut être peint avec une peinture pour ciment. Une mise en peinture trop rapide peut occasionner l'apparition d'efflorescences blanches.
En cas d'application de peintures teintées, s'assurer que les colorants utilisés sont stables en milieu alcalin.
- Température d'application** ● Ne pas appliquer à température inférieure à + 8 °C, en plein soleil ou en zone soumise à de forts courants d'air sec.
Par temps chaud et sec, mouiller avant et après application.
En cas d'application à des températures anormalement élevées (pays africains, Moyen-Orient), nous consulter.
- Contre-indications** ● Ne pas rabattre la pâte lorsqu'elle commence à épaissir.
Ne pas appliquer sur plâtre, bois, verre ou fonds tendres et poudreux et anciennes peintures.

Finitions possibles et entretien

- Finitions** ● Après séchage, Touprelith R peut être peint avec une peinture pour ciment ou recouvert avec tous parements extérieurs pour ciment.
- Lavabilité** ● Résiste à l'eau comme un ciment.
- Raccords** ● Ils s'exécutent sans problème avec le même produit.

Reconnaissance des supports

Les supports et subjectiles doivent être durs, sains, propres et cohésifs dans leur totalité, ainsi qu'il est précisé au D.T.U. 59-1 et ses annexes.

● durs

Les supports et subjectiles doivent être durs, sains, propres et cohésifs dans leur totalité.

Supports neufs :

- bétons,
- bétons cellulaires autoclavés,
- enduits de ciment bien dosés,
- mortiers bien dosés.

Travaux en réfection :

- élimination des anciennes peintures,
- élimination des bétons gelés,
- élimination des projections diverses,
- élimination des vieux enduits.

● sains

Les supports ne doivent pas contenir ou être imprégnés de produits susceptibles de provoquer des désordres.

● propres

Brossage : la pulvérisation doit être nulle. Les subjectiles doivent être brossés pour éliminer les poussières dues au chantier ou au ponçage. L'élimination de poussières par lavage est à proscrire.

Élimination de la rouille :

- traiter à l'antirouille tous les métaux ferreux;
 - traiter avec un primaire d'accrochage approprié toute surface de métal non ferreux.
- Élimination de toutes traces d'agents antiadhérents :**
- traces de silicone,
 - traces de produits d'entretien.
- Traiter avec un solvant approprié.
- Lessivage :** Le lessivage sera suivi d'un rinçage énergique afin d'éliminer toute trace de lessive susceptible d'empêcher une bonne adhérence de l'enduit. L'usage de produits de nettoyage sans rinçage est interdit.

Surfaces à enduire :

- Les surfaces à enduire ne doivent pas présenter :
- d'excès de produits de décoffrage ou de démoulage;
 - les produits de démoulage doivent être compatibles avec les traitements de surface que pourra recevoir le subjectile; cette compatibilité devant être attestée par le producteur de produits de démoulage;
 - d'inscription ou de bistré susceptibles de provoquer des remontées;
 - de taches ou de traces de graisse;
 - de taches ou de traces d'huile;
 - de taches provenant de structures bois contiguës ou sous-jacentes;
 - de taches provenant de structures métalliques contiguës ou sous-jacentes;
 - de traces d'agents antiadhérents;
 - utiliser un solvant approprié pour nettoyer toute trace de produits d'entretien, de silicones, etc.
 - de traces de rouille (voir ci-avant "Élimination de la rouille").

● cohésifs

Un subjectile cohésif est un subjectile dur en profondeur et ne présentant pas de risque de rupture ou de manque d'adhérence des diverses couches entre elles (d décollement entre couches de finition et couches de dégrossi).



TOUPRET CACHET BLEU

enduit intérieur de finition

NORME AFNOR NF T 30-003
FAMILLE III
CLASSE 2

Caractéristiques du produit

- Domaine d'utilisation** ● Enduit intérieur de lissage et de glaçage pour finitions peintures pochées ou tendues, mates, satinées, brillantes ou très beaux papiers peints.
- Classement** ● Selon norme AFNOR NF T 30 003, famille III, classe 2. Enduit intérieur de peinture en phase aqueuse.
- Adhérence** ● Conforme à la norme NF T 30-606.
- Couleur** ● Blanc.
- Conditionnement** ● Sacs papier de 5, 15 et 30 kg. Boîtes de 1 et 2 kg.
- Granularité** ● Enduit de granularité fine. Pas de grains supérieurs à 200 µ.
- pH** ● Neutre.
- Réaction au feu** ● Classement M.O; Incombustible. P.V. N° 74.8559 du C.S.T.B.
- Résistance à l'eau** ● Risque de destruction en ambiance humide permanente.
- Toxicité** ● Nulle. Essais de toxicité orale, de tolérance cutanée et oculaire du Laboratoire National de Pharmacie du 20 février 1981.

Mise en œuvre

- Reconnaissance des supports** ● Les supports et subjectiles doivent être durs, sains, propres, cohésifs et secs dans leur totalité, ainsi qu'il est précisé au D.T.U. 59-1 et ses annexes (voir au verso).
Les supports doivent avoir une dureté minimale de 55 Shore C.
- Conditions d'application** ● Elles sont définies au § 4.1 du D.T.U. 59-1 :
- température > + 8°C
- hygrométrie < 60 % H.R.
Les enduits ne seront jamais exécutés en atmosphère susceptible de donner lieu à des condensations, ni sur des subjectiles gelés ou surchauffés, ni dans des conditions activant le séchage.
- Préparation** ● Diluant : eau.
Préparation : ajouter la poudre dans l'eau à raison de 4 à 6 l d'eau pour 10 kg de poudre.
Densité à l'état préparé : 1,1.
Ajouts possibles :
- eau ou poudre à tout moment,
- 5 % maximum d'huile de lin après gonflement (dans ce cas ne pas appliquer sur fonds alcalins),
- 5 % maximum de résine vinylique.
- Mode d'application et rendements** ● Toupret Cachet Bleu s'applique à la lame à enduire ou à la lisseuse en couches minces pour obtenir une surface lisse.
Rendement : 80 à 100 m² par homme et par jour en 1 couche.
- Consommation** ● 200 à 300 gde poudre par m² et par couche.
- Conservation** ● Un an en sacs d'origine fermés, stockés à l'abri de l'humidité. 2 à 3 jours à l'état préparé.
Toutefois, en fin de journée, il faut recouvrir l'enduit d'un peu d'eau.
- Séchage** ● Dans des conditions normales de température et d'hygrométrie, il faut compter 5 à 8 heures par couches.

feuille 9/9

Recommandations et contre-indications d'emploi

- Domaine d'application** ● Toupret Cachet Bleu s'applique sur plâtre de bonne qualité, carreaux de plâtre et plaques de plâtre à parements cartonnés préalablement imprimés, sur bois poncé et imprimé, vieilles peintures lessivées et rincées et sur enduits garnissants.
Toupret Cachet Bleu s'applique aussi sur bétons lisses et ciment taloché fin.
- Mise en peinture** ● Etant peu absorbant, Toupret Cachet Bleu permet une mise en peinture de qualité, sur fonds poncés ou non.
- Température d'application** ● En cas d'application à des températures anormalement élevées (pays africains, Moyen-Orient), nous consulter.
- Contre-indications** ● Incompatibilités :
Intrinsèque : néant.
Extrinsèque : pour une bonne conservation des enduits appliqués, les maintenir en ambiance sèche.
Localisation : ne pas appliquer à l'extérieur.
Subjectiles : ne pas appliquer sur papier ou plaques de polystyrène.

Finitions possibles et entretien

- Finitions** ● Peintures mates ou satinées, pochées ou tendues, papiers peints et revêtements collés.
- Lavabilité** ● Pour être rendu lavable, Toupret Cachet Bleu doit être recouvert de peinture.
- Raccords** ● Ils s'exécutent sans problème avec le même produit.

Reconnaissance des supports

Les supports et subjectiles doivent être durs, sains, propres, cohésifs et secs dans leur totalité, ainsi qu'il est précisé au DTU 59-1 et ses annexes :

● durs

Supports neufs ne nécessitant pas de préparation spéciale :

- bétons,
- bétons cellulaires autoclavés,
- enduits intérieurs bien dosés,
- mortiers bien dosés,
- plâtres durs.

Supports neufs nécessitant une préparation spéciale :

- Une impression pénétrante et durcissante du type Toupret Durcisseur est recommandée pour obtenir une dureté minimale de 55 Shore C sur
- carreaux de plâtre à parements lisses,
- mortiers tendres,
- plaques de plâtre à épiderme cartonné,
- plâtres poudreux,
- plâtres tendres,
- subjectiles pulvérulents.

Travaux en réflexion :

Une impression pénétrante et durcissante du type Toupret Durcisseur est recommandée après :

- élimination des anciens badigeons,
- élimination des anciennes détrempe,
- élimination des anciennes peintures à la colle ou à l'eau,
- élimination des bétons gelés,
- élimination des parties gelées,
- élimination des projections diverses,
- élimination des vieux enduits.

● sains

Les supports ne doivent pas présenter :

- de bactéries,
- de champignons,
- d'efflorescences,
- de moisissures,
- de salpêtre,
- de souillures biologiques.

Les supports ne doivent pas contenir ou être imprégnés de produits susceptibles de provoquer des désordres.

● propres

Brossage : la pulvérisation doit être nulle. Les subjectiles doivent être brossés pour éliminer les poussières dues au chantier ou au ponçage. L'élimination de poussières par lavage est à proscrire.

Élimination de la rouille :

- traiter à l'antirouille tous les métaux ferreux;

- traiter avec un primaire d'accrochage approprié toute surface de métal non ferreux.

Élimination de toutes traces d'agents antiadhérents :

- traces de silicone,
- traces de produits d'entretien.

Traiter avec un solvant approprié.
Lessivage : Le lessivage sera suivi d'un rinçage énergique afin d'éliminer toute trace de lessive susceptible d'empêcher une bonne adhérence de l'enduit. L'usage de produits de nettoyage sans rinçage est interdit.

Surfaces à enduire :

- Les surfaces à enduire ne doivent pas présenter :
- d'excès de produits de décolfrage ou de démolissage;
- les produits de démolissage doivent être compatibles avec les traitements de surface que pourra recevoir le subjectile; cette compatibilité devant être attestée par le producteur de produits de démolissage;
- d'inscription ou de bistré susceptibles de provoquer des remontées;

- de taches ou de traces de graisse;
- de taches ou de traces d'huile;
- de taches provenant de structures bois contiguës ou sous-jacentes;
- de taches provenant de structures métalliques contiguës ou sous-jacentes;

- de traces d'agents antiadhérents;
- utiliser un solvant approprié pour nettoyer toute trace de produits d'entretien, de silicones, etc.
- de traces de rouille (voir ci-avant "Élimination de la rouille").

● cohésifs

Un subjectile cohésif est un subjectile dur en profondeur et ne présentant pas de risque de rupture ou de manque d'adhérence des diverses couches entre elles (décollement entre couches de finition et couches de dégrossi, de plâtre par exemple).

● secs

Tout subjectile doit être sec au moment de l'application de l'enduit, tant en surface qu'à cœur.

On respectera les taux maximum d'humidité suivants :

- plâtre : 5 % en poids;
- béton : 5 % en poids;
- terre cuite : 5 % en poids;
- béton léger expansé : 8 % en poids;
- amiante, ciment : 2 % en poids.

Ce qui veut dire qu'une cloison :

- de béton (d = 2,5) de 15 cm d'épaisseur contient 18,75 l d'eau au m²;
- de béton cellulaire (d = 1) de 10 cm d'épaisseur contient encore 5 l d'eau au m².

On isolera efficacement contre toute infiltration et remontée à l'aide de procédés adaptés et compatibles.

On laissera sécher suffisamment après tout lavage et rinçage (plâtre en particulier).

On n'appliquera pas sur subjectiles avec condensation apparente en surface. On vérifiera que les points de collage entre éléments préfabriqués sont secs et à cœur.